



SM du bassin du fleuve Hérault (Siren : 200018679)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Clermont-l'Hérault
Arrondissement	Lodève
Département	Hérault
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	19/01/2009
Date d'effet	31/01/2009

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Pierre GUIRAUD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	18 avenue Raymond Lacombe
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	34800 CLERMONT-L'HERAULT
Téléphone	06 89 77 17 24
Fax	04 67 67 75 84
Courriel	christophe.vivier@smbfh.fr
Site internet	sage.herault.fr

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	248 669
Densité moyenne	75,49

Périmètres

Nombre total de membres : 10

- Dont 8 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
34	CA Hérault-Méditerranée (243400819)	CA
34	CC du Clermontais (243400355)	CC
34	CC du Grand Pic Saint-Loup (200022986)	CC
34	CC du Pays de Thongue (243400728)	CC
34	CC Les Avant-Monts du Centre Hérault (200033538)	CC
34	CC Lodévois et Larzac (200017341)	CC
34	CC Vallée de l'Hérault (243400694)	CC
30	SIVU de Ganges et Le Vigan (253003263)	SIVU

- Dont 2 organismes publics :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DE L HERAULT (223400011)
DEPARTEMENT DU GARD (223000019)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Autres actions environnementales <i>Coordination, animation et études pour une gestion globale équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant du fleuve Hérault en cohérence avec le SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) du fleuve Hérault.</i> <i>1.Animation et coordination des actions menées par les différents maîtres d'ouvrage sur le bassin dans le cadre de la mise en oeuvre du SAGE : - Impulser et coordonner les actions, s'assurer de la cohérence et de l'homogénéité des actions mises en oeuvre, - Assister les maîtres d'ouvrage pour le montage et la réalisation de leurs projets, - Evaluer les actions engagées par le syndicat et les maîtres d'ouvrages sur le bassin. 2.Maîtrise d'ouvrage des études d'intérêt global sur le bassin versant du fleuve Hérault. Les principaux domaines concernés sont : - La prévention et la gestion des crues et inondations - La gestion quantitative des ressources en eau -La gestion qualitative de la ressource en eau et des milieux aquatiques et des usages associés - La sensibilisation, l'information et la communication dans le domaine de l'eau - Démarches de planification et de concertation dans le domaine de l'eau (contrat de rivière, actualisation du SAGE...) Les communes, EPCI, ou syndicats existants sur le bassin versant portent les études d'intérêt local. 3.Sensibilisation, information et communication dans le domaine de l'eau, à l'échelle du bassin versant. 4.Suivi et mise en oeuvre du SAGE : - Suivi et évaluation des actions du SAGE - Secrétariat et animation de la Commission Locale de l'Eau - Révision et actualisation du SAGE.</i> Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)